

---

# LE TEMPS

Jean-Paul Payet, professeur de sociologie de l'éducation à l'Université de Genève

Publié lundi 13 janvier 2020 à 14:40.

OPINION

## A qui appartient le débat sur l'école genevoise?

OPINION. Le professeur de sociologie de l'éducation à l'Université de Genève Jean-Paul Payet pointe du doigt les difficultés de réformer l'école genevoise. En cause, le manque d'écoute du corps enseignant

Les difficultés du DIP genevois pour faire adopter son projet d'une école numérique s'expliquent de multiples façons. Le sujet est sensible et les résistances à l'entrée des tablettes à l'école ont été sous-estimées. Même si des raisons budgétaires ont compté dans le refus des députés, une autre lecture est possible. En prenant un peu de recul, la gouvernance scolaire pourrait en constituer une raison plus structurelle, donc moins visible.

L'autre projet phare de la mandature – l'école inclusive – souffre de maux similaires. Que peut-on dire, à grands traits, sur un sujet peu connu du grand public?

Primo, que ce projet s'inscrit dans la loi et qu'il s'agit d'une ambition éminemment souhaitable d'un point de vue éthique. Secundo, que le projet prendra du temps: comme Rome ne s'est pas faite en un jour, on ne change pas en quelques rentrées scolaires une école habituée à fonctionner sur une logique de séparation de publics dits «différents». Tertio, que l'école inclusive ne peut réussir qu'à la condition d'associer les enseignants. Or, que voit-on, au-delà des discours? Le nombre d'élèves inclus augmente, mais celui dans l'enseignement spécialisé ne diminue pas. Des «équipes pluridisciplinaires» de l'OMP (enseignants spécialisés, éducateurs, logopédistes, psychologues) tiennent des permanences dans un peu plus du tiers des établissements primaires, mais, dans les classes, rares sont les professionnels spécialisés qui soutiennent, en co-enseignement, l'enseignant qui accueille des élèves en inclusion.

### Le «terrain» n'est pas écouté

Il y a donc une réalité prosaïque quelque peu contradictoire. Pour une partie des élèves dits à «besoins éducatifs particuliers», la séparation est toujours de mise. Et pour les enseignants concernés, l'école inclusive se traduit par un surplus de travail pédagogique et logistique important. La raison en est simple, même si l'affaire l'est moins! L'Office médico-

pédagogique n'est ni en récession ni en réorganisation, comme le nécessiterait une école inclusive. Or, où trouver les moyens financiers et humains pour la réaliser, dès lors qu'est maintenue telle quelle une structure dont l'école inclusive signifie le dépassement?

## Assiste-t-on dans l'école genevoise à la fin de la culture de la concertation qui fait la vitrine de la gouvernance suisse à l'étranger?

Ecole numérique, école inclusive: le «terrain» n'est pas écouté. On se souvient aussi de la pétition mi-septembre des syndicats du corps enseignant genevois contre une directive (D.RH.00.25) visant à protéger l'intégrité physique et psychique des élèves. Ils dénonçaient «l'absence d'écoute du DIP, qui a ignoré leurs remarques constructives exprimées durant toute l'année scolaire 2018-19», et au final un texte qui «menace dans le même temps les libertés individuelles du corps enseignant en dehors de leur activité professionnelle» (communiqué de presse). Assiste-t-on dans l'école genevoise à la fin de la culture de la concertation qui fait la vitrine de la gouvernance suisse à l'étranger? Les visites de la conseillère d'Etat dans chaque établissement scolaire du canton ne peuvent cacher la tendance surplombante et solitaire dans laquelle semble s'enfermer l'administration scolaire genevoise.

## Réenchanter le débat public sur l'école

Quelle école voulons-nous? Qui doit et qui peut répondre à cette question? Peut-on laisser les politiciens, l'administration et les experts s'accaparer la réflexion sur un sujet qui concerne tant d'usagers «ordinaires»? Peut-on se satisfaire d'un vote populaire tous les dix ans? Bien sûr, l'école est un sujet complexe, mais comment ne pas entendre les voix de celles et ceux qui la font au quotidien, qui y travaillent, qui en sont affectés? Qu'en pensent les enseignants? Que pensent les enfants et les jeunes de ce qu'ils vivent à l'école, à l'heure du trentenaire de la Convention internationale des droits de l'enfant? Et leurs parents? Les circuits conventionnels (administration, élections, expertises) démontrent leurs limites en termes de participation et il convient de toute urgence de renouveler le débat public.

Les enjeux d'aujourd'hui – l'école dans un monde confronté à des évolutions vitales – nécessitent une créativité dans la gouvernance. A l'instar du «Parlement des modes de vie» imaginé par le philosophe Mark Hunyadi pour rendre aux citoyens le pouvoir de réfléchir aux évolutions technologiques et économiques plutôt que les subir comme une fatalité, quelle sera l'institution, provisoire ou permanente, à même de réenchanter le débat public sur l'école en y associant ses professionnels et ses publics? Un «Parlement du sens de l'école»? Quels que soient sa forme et son nom, les «sans-voix» de l'école l'attendent.